



Actualité

SEMENCES

DÉCEMBRE
2013

Nouvelles dates pour le Cours de 2 jours sur les semences

Chatham (Ontario) - 27 et 28 janvier, 2014

Winnipeg (Manitoba) - 3 et 4 février, 2014

Le Cours de 2 jours sur les semences de l'ACPS est une série de cours de perfectionnement professionnel axés sur les semences. Le programme constitue une expérience d'apprentissage unique pour les professionnels de l'industrie et le personnel des entreprises qui apprennent ce que cela signifie que de faire partie de l'industrie des semences et les défis que nous devons relever. Claude Caldwell, et son entreprise Field to Fork AgriSystems, donne le Cours de 2 jours sur les semences au nom de l'ACPS.

Le programme combine de la documentation, des exercices pratiques de type laboratoire, des exercices en groupe de même que des discussions ouvertes sur les enjeux de l'industrie semencière. Le cours est une excellente introduction à l'industrie des semences à l'intention des membres du personnel des entreprises qui ont été engagés parce qu'ils possédaient les compétences nécessaires pour le travail de bureau mais à qui il manque une exposition à l'industrie semencière ou des connaissances dans le domaine agricole. Les participants apprendront les principes de base de la biologie des semences et de l'identification des semences et, grâce à des exercices pratiques, ils apprendront les notions relatives à la pureté, à la germination, à l'échantillonnage et au classement. Des discussions ouvertes viendront renforcer les aspects du processus canadien de certification des semences, initieront les participants aux questions de nature génétique et expliqueront l'importance de l'industrie des semences du Canada à l'étranger. On peut consulter les grandes lignes du cours sur [notre site Web](#).

L'inscription au programme de deux jours coûte 600 \$, plus la TPS.

Pour s'inscrire au programme offert à Winnipeg ou à Chatham, veuillez manifester votre intérêt auprès de [Caroline Lafontaine](#), coordonnatrice des services aux membres de l'ACPS avant le vendredi 10 janvier 2014. Il faut un minimum de 14 participants pour que le cours ait lieu.

Mise à jour relative à la diversification des modes de prestation de services

L'Agence canadienne d'inspection des aliments a publié une liste révisée des SICSA (Services d'inspection de cultures de semences autorisés) potentiels. La liste à jour des SICSA est affichée sur [notre site Web](#). Cette liste est encore préliminaire et le restera jusqu'à ce que le fournisseur de services soit autorisé par l'ACIA et ait signé une entente de service avec l'ACPS. En janvier, l'ACPS affichera la liste sur son site Web à mesure que des fournisseurs de services sont autorisés par l'ACIA et mis sous contrat par l'ACPS. Étant donné que l'ACIA procède en ce moment à l'agrément des fournisseurs de services, la liste change fréquemment. On invite les producteurs de semences à surveiller le site Web de l'ACPS pour une liste à jour et le statut des fournisseurs de services. On invite également les producteurs de semences à commencer à communiquer avec des fournisseurs de services dès le début de la nouvelle année afin d'être prêts pour 2014.

(suite à la page 2)



(suite de la page 1: Diversification des modes de prestation de services)

En 2014, les producteurs de semences devront désigner un fournisseur de services autre que l'ACIA pour les champs produisant les cultures de statut Fondation, Enregistré et Certifié visées aux sections 2 et 3 de la Circulaire 6. Des producteurs de semences peuvent désigner l'ACIA comme fournisseur de services dans le cas des parcelles de génération supérieure ou pour les cultures qui ne sont pas visées par les sections 2 et 3.

Quelques fournisseurs de services auront à leur service des inspecteurs qualifiés pour effectuer les inspections des cultures et des générations autres que les espèces de statut Fondation, Enregistré et Certifié visées aux sections 2 et 3. Les producteurs de semences doivent communiquer avec les fournisseurs de services afin de déterminer les meilleures dispositions à prendre pour leurs semences particulières.



Annonces en matières de dotation

Pam Coles, la gestionnaire des finances et de la comptabilité de l'ACPS, est de retour d'un congé parental. Nous lui souhaitons un bon retour dans ses fonctions habituelles.

Après 35 années de service à l'ACPS, René Daoust a pris une retraite bien méritée. Nous lui adressons tous nos vœux de bonne chance dans ses nouvelles aventures et nous le remercions de son dévouement envers l'Association.

L'ACPS est actuellement à la recherche d'une personne pour remplacer René. L'Association recherche un coordonnateur des opérations à temps plein bilingue pour son bureau d'Ottawa. La description d'emploi complète est affichée sur [notre site Web](#). Entre-temps, les membres d'expression française peuvent communiquer avec [Caroline Lafontaine](#) au poste 225 ou [Latona Nicholson](#) au poste 231 pour obtenir de l'aide.

Modifications aux exigences relatives à la certification des cultures (Circulaire 6) en 2014

Lors de sa réunion de novembre 2013, le conseil d'administration a approuvé plusieurs modifications aux Règlements et procédures pour la production de semences pédigrées (Circulaire 6). Un avis de modifications ainsi que la version officielle à jour de la Circulaire 6 seront affichés sur le site Web de l'ACPS d'ici au 1er février 2014. On rappelle aux producteurs que les exigences actuelles en matière de certification de cultures de semences pédigrées sont affichées sur le site Web de l'ACPS à l'adresse : www.seedgrowers.ca.

Voici les principales modifications approuvées pour 2014 :

- Parcelles Select de blé de printemps (section 12.4.3) : Les exigences concernant le terrain sont révisées afin de permettre de produire du blé de printemps sur des parcelles Select deux années après avoir produit une variété différente ou une culture de blé non pédigré (au lieu de l'exigence actuelle de trois années) lorsque la parcelle Select est ensemencée sur un terrain qui a produit, l'année précédente, une culture de maïs ou une culture sarclée (comme une culture de pommes de terre ou de légumes).
- Haricots de grande culture et parcelles : (sections 3.3.7, 12.5.8) : L'exigence concernant la deuxième inspection des haricots de grande culture, traditionnellement utilisée pour surveiller les niveaux de maladies, a été retirée.
- Les versions électroniques des formulaires Demande de certification de cultures de semences et Demande d'adhésion à l'ACPS seront utilisées par les producteurs en 2014 et une version électronique du formulaire Rapport d'inspection des cultures de semences sera utilisée tant par les inspecteurs de l'ACIA que ceux des services d'inspection des cultures de semences autorisés (SICSA).
- Formulaires Cession d'un certificat de cultures (179 et 179A) : On a mis fin à l'utilisation des formulaires Autorisation de céder un certificat de cultures. Les cessions sont désormais consignées dans le nouveau formulaire électronique Demande de certification de cultures de semences rempli pour chaque culture.

(suite à la page 3)

AVIS DE DÉCÈS

Nous aimerions rendre hommage aux membres suivants qui sont décédés récemment :

- Herb Kletke de Teulon (Manitoba). Herb a reçu le prix de Sociétaire Robertson pour ses années de services et son dévouement à l'Association en 2012 et le prix de service éminent en 1984. Il a produit de la semence pour 54 années;
- Jean-Marcel Laferriere de Gatineau (Québec). Jean-Marcel est membre depuis 1975 et a produit de la semence pour 31 années;
- Brian Moshondz de Russell (Manitoba);
- Larry Yeo de Miscouche (Île-du-Prince-Édouard). Larry a reçu le prix de Sociétaire Robertson en 1980 pour ses années de service et dévouement à l'Association. Il a produit de la semence pédigrées pour 60 années;
- Richard Nordal de Arborg (Manitoba). Richard avait 38 années de service; et
- Jack McGill de Pakenham (Ontario). Jack était un ancien directeur de la filiale de l'Ontario.

(suite de la page 2: Modifications aux exigences de certification des cultures)

Parmi les autres modifications mineures pour l'an prochain qui ont été apportées à la Circulaire 6, mentionnons :

- des normes de certification ont été adoptées pour les cultures de semences de seigle hybride,
- des normes en matière de terrain et d'isolement sont désormais précisées pour les parcelles Select de caméline et de fenugrec.

Heures de bureau pendant les Fêtes

Pendant la période des Fêtes, les bureaux de l'ACPS seront fermés afin de permettre aux membres de notre personnel de profiter de cette période de festivités avec les membres de leur famille. Le bureau fermera tôt le 24 décembre et nous serons de retour le 2 janvier pour vous servir. Joyeuses Fêtes à vous et votre famille.

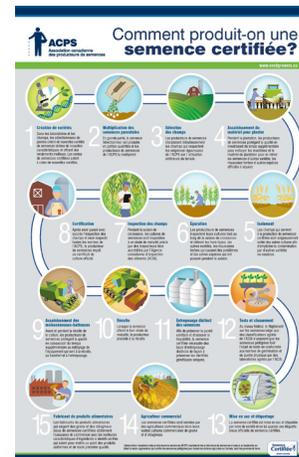
Avis de sondage

L'ACPS demande votre participation à un court sondage en ligne pour nous aider à améliorer nos services aux membres : www.surveymonkey.com/s/SatisfactiondesmembresACPS



Comment produit-on une semence certifiée?

Pour expliquer le système de certification des semences, nous vous invitons de vous servir de notre organigramme disponible en version PDF ou en format interactif sur [notre site Web](#).



Actualité Semences est publié par l'Association canadienne des producteurs de semences dans l'intérêt de la production de semences pédigrées au Canada. Les textes peuvent être reproduits, toutefois, une mention à *Actualité Semences* est appréciée. Pour ajouter votre courriel sur la liste de diffusion, communiquer avec communications@seedgrowers.ca.

Questions ou commentaires? Contactez-nous.

Le personnel de l'ACPS est là pour vous aider et vous guider. N'hésitez pas à nous contacter. Le bureau de l'ACPS opère dans la zone de l'heure normale de l'Est (HNE).

Téléphone: (613) 236-0497, Télécopieur: (613) 563-7855, Courriel: seeds@seedgrowers.ca

Adresse postale: C.P. 8455, Ottawa (Ontario) K1G 3T1,

Adresse par messagerie: 240, rue Catherine, Suite 202, Ottawa (Ontario) K2P 2G8

Visitez www.seedgrowers.ca/contactus/staff.asp?lang=f pour la liste complète des coordonnées de notre personnel.